

Groupe 1

Messieurs les députés,

Nous voici réunis en ce jour de novembre afin de défendre le traité de Versailles. En effet, la paix n'est pas quelque chose de naturel, il nous faut la construire.

Aujourd'hui, plus que jamais, pour la plupart d'entre nous, nous sommes d'accord pour dire que ce traité est un bon traité car il fait acte de justice !

Si vous vous souvenez bien, il a été signé là même où a été fondé l'empire allemand. C'est un lourd traité que nous avons dû négocier âprement. Notre rôle est donc de maintenir ce fragile équilibre et de soutenir nos choix.

En effet, dois-je vous rappeler que certains nous ont critiqués ?

Le Sénat, hostile au système de garanties prévu par la Société des Nations, a désavoué le président Wilson, en refusant, par deux fois, l'autorisation de ratification ! La Chine, bien que mentionnée parmi les parties contractantes, a refusé également de signer le traité en raison de la cession au Japon des droits allemands sur le Chantoung !

Pourtant, Mesdames, Messieurs, vous seuls savez que le traité de Versailles rééquilibre les événements politiques, en imposant aux Allemands des sanctions financières qui nous permettront de réparer les dégâts causés par un militarisme aveugle. Il ne fait guère de doute qu'il rend justice aux personnes qui ont souffert !

En effet, à ceux qui doutent du bien-fondé de ce traité, qu'ils pensent à nos morts, nos blessés, nos mutilés, à ces hommes, ces « gueules cassées » qui étaient présents à Versailles et qui nous ont donné une telle leçon de patriotisme ! Oseriez-vous les désavouer par votre faiblesse ? Je les revois encore ...et mon cœur se brise à leur pensée. Et toutes ces veuves, ces orphelins ...les laisserions-nous à leur triste sort sans leur donner au moins le pauvre réconfort d'une juste paix. J'insiste bien : il ne s'agit pas d'une revanche pleine de vantardise comme celle que nous pouvions désirer après la perte de notre chère Alsace Lorraine. Non ! Il s'agit bien d'une juste paix, murement réfléchie, qui prend en compte les souffrances infligées à la France.

Rappelez-vous ce que John Pershing a affirmé autrefois au généralissime Foch : « *L'Allemagne peut être battue, l'Allemagne doit être battue, l'Allemagne sera battue* » ! Et bien, aujourd'hui, l'Allemagne est enfin battue ! Et avec un tel adversaire, il fallait bien pousser nos avantages jusqu'au bout !

Nous remercions les négociateurs de ce pacte : Georges Clemenceau, le Britannique David Lloyd Georges, l'Italien Vittorio Orlando et l'Américain Thomas Woodrow Wilson, à qui nous devons les 14 points qui, dès 1918, préparaient la paix future en affirmant de manière tout-à fait nouvelle le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Nous essaierons donc aujourd'hui d'être le plus clair possible afin que vous puissiez, à votre tour, expliciter nos intentions auprès de ceux qui doutent encore.

Des garanties adéquates seront dorénavant données et prises afin de réduire les armements nationaux au point le plus bas correspondant à la sécurité de chaque pays. De fait, l'armée allemande sera réduite à 100 000 soldats de métier et la marine de guerre à 16 000 hommes. Elle sera interdite d'artillerie lourde, de cuirassés et d'avions. Enfin les articles 42 et 43 du traité de Versailles nous accordent des garanties sur cette question si sensible des territoires rhénans. Ils prévoient l'interdiction pour l'Allemagne d'y avoir des troupes afin d'assurer notre sécurité.

Ce traité a également surtout permis de ressusciter la Pologne. Cette reconstitution était nécessaire à la paix de l'Europe car seule une Pologne forte, après la défection de la Russie passée au despotisme rouge, était capable de tenir l'Allemagne en respect.

Vous comprendrez donc la totale légitimité de ce traité.

Merci, un grand merci à ces hommes et femmes qui sont morts pour notre liberté. Un grand merci aussi à nos alliés, alliés dans la tourmente puis dans la paix. Nous sommes désormais tous unis dans cette formidable entreprise que constitue la SDN, cette Société des Nations qui cherchera à garantir la paix car tous tous ici avons un rôle essentiel à jouer dans le maintien de cette paix si fragile.

Je terminerai par cette phrase de Clémenceau : « *Honneur à nos grands morts, grâce à eux, la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, sera toujours soldat de l'idéal* »

Merci d'avoir accepté de devenir les émissaires de cet idéal de paix et de justice. Une dernière fois, soyez assurés de ma gratitude et de ma résolution à soutenir votre engagement comme vous soutiendrez le nôtre auprès de nos concitoyens.

**Jules Cambon,
Ambassadeur de France à Londres,**

Rédactrices : OZAN Hélian, Noalyne HAMEON et Yanna NICOLEAU élèves de 3° A